



VILLE DE SHANNON
AVIS PUBLIC
PREMIER PROJET DE RÈGLEMENT
Numéro 800-23

À TOUTES LES PERSONNES INTÉRESSÉES DE LA VILLE DE SHANNON

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée, greffière de la Ville de Shannon, que le conseil municipal, à sa séance extraordinaire tenue le **21 février 2023**, a adopté le premier projet de règlement suivant :

RÈGLEMENT MODIFIANT LE RÈGLEMENT SUR LES USAGES CONDITIONNELS 606-18 DE MANIÈRE À RETIRER LA MENTION DE LA ZONE V-88

Ce règlement modifie les éléments suivants :

- L'article 4.1 « Zones admissibles et usages conditionnels autorisés » est modifié de manière à retirer la zone V-88 des zones où une demande d'usage conditionnel pour un camp de vacances est admissible.
- L'article 4.2.4 « Camp de vacances » est modifié de manière à retirer la zone V-88 des zones où une demande d'usage conditionnel pour un camp de vacances est admissible.

CONSULTATION PUBLIQUE

La Ville tiendra une consultation publique sur les dispositions de ce projet de règlement. Cette consultation aura lieu **le mercredi 1^{er} mars 2023 à 19 h, à l'Hôtel de Ville** située au 50, rue Saint-Patrick à Shannon. Au cours de cette consultation, les responsables expliqueront le projet de règlement et entendront les personnes et organismes qui désirent s'exprimer.

Les intéressés pourront consulter ledit règlement sur le site Internet à www.shannon.ca ainsi qu'à l'Hôtel de Ville sis au 50, rue Saint-Patrick, Shannon, du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h.

FAIT À SHANNON, QUÉBEC, CE 22^E JOUR DE FÉVRIER 2023

La greffière,
Mélanie Poirier